

AUTORISATION DE DROIT SUR L'IMAGE (obligatoire)

Je soussigné(e) :

(« **Je** » ou « **J'** ») donne expressément mon autorisation à l'Institut hospitalo-universitaire de Strasbourg (l'« **IHU** ») ainsi qu'à ses ayants droit d'utiliser mon image et d'autres attributs de ma personnalité selon les conditions suivantes :

1. Je suis susceptible d'assister aux événements, cours théoriques, colloques ou cours pratiques suivants, dispensés au sein ou en partenariat avec l'IHU :
2. J'ai été informé du fait que l'IHU peut procéder ou faire procéder à la captation des événements, et j'accepte que cela puisse impliquer l'enregistrement et la diffusion subséquente de mon image et de ma voix.
3. A des fins pédagogiques ou pour les besoins de l'exploitation des événements ou la promotion de son activité ou celle de ses partenaires, j'autorise l'IHU à reproduire et représenter mon image (y compris sous forme d'images fixes) et ma voix, en direct ou en différé, par tous modes d'exploitation connus ou inconnus à ce jour et sur tous supports de communication (e.g. plateforme internet sécurisée, site de l'IHU ou d'un de ses partenaires, documents imprimés ou pages sociales de l'IHU). En cas d'intervention de ma part lors d'un événement, j'autorise l'IHU à faire état de mes noms et prénoms, ainsi que de ma qualité. Sous réserve du respect de mon image et de l'absence de dénaturation de mes propos, l'IHU disposera de toute liberté dans le choix des images, du montage et des coupes éventuelles réalisées lors d'événements.
4. L'IHU pourra transférer le bénéfice de la présente autorisation à tout tiers de son choix aux fins de la captation, la diffusion ou l'exploitation à titre gracieux ou onéreux de tout ou partie des événements.
5. La présente autorisation est consentie par mes soins à titre non exclusif et gratuit, pour le monde entier et pour une durée de six (6) ans dont le point de départ rétrocede au 1er janvier de l'année en cours. Sauf dénonciation écrite adressée dans les trois (3) mois précédant la fin de cette période initiale, l'autorisation sera par suite renouvelée par tacite reconduction selon les mêmes termes par périodes successives d'un (1) an. Je renonce à réclamer à l'IHU et à tout tiers autorisé par lui une quelconque rémunération ou indemnité au titre de l'exploitation de son image dans les conditions définies aux présentes.

Date :

Signature :



1, place de l'Hôpital
67091 STRASBOURG Cedex



03.90.41.36.00



03.90.41.36.99



info@ihu-strasbourg.eu